

Il y aura bien deux salons... du mariage

Partager3 contributions

Publié le vendredi 04 novembre 2011 à 08H12 - Vu 67 fois



Marcel Creuza, responsable Réceptions chez de Castelneau, a confirmé aux commerçants rémois la location du caveau pour l'organisation de leur salon.

Sauf ultime rebondissement, il y aura bien deux salons du mariage ce week-end à Reims : le « Salon champenois du mariage et jours de fêtes » au Caveau de Castelneau, la « Rencontre du mariage et du pacs » au parc des expositions.

Hier soir, le tribunal, statuant en référé, s'est déclaré incompétent dans l'affaire qui oppose depuis 10 jours les organisateurs des deux salons du mariage (nos éditions des 27 octobre et 3 novembre), estimant que le litige relevait du tribunal de commerce.

Sur le fond, rien n'interdit donc à la SAS Caveau de Castelneau de louer son caveau, même si possibilité est donnée à Global Expo de tenter une nouvelle action devant une autre juridiction. Il paraît cependant matériellement compliqué d'obtenir une décision d'ici samedi et surtout, sur quel motif ?

Hier, après de longues heures d'attente et de questionnement, Marcel Creuza, responsable Réceptions chez de Castelneau, a annoncé la bonne nouvelle aux 58 commerçants rémois concernés : le caveau leur sera bien loué.

Dès aujourd'hui, 14 heures, ils seront donc à pied d'œuvre pour préparer - en seulement quelques heures - la 2e édition du « Salon champenois du mariage et jours de fêtes »... organisée en leur nom propre et non plus sous l'égide d'AM Production, la société au cœur de la tourmente.

C.G.